

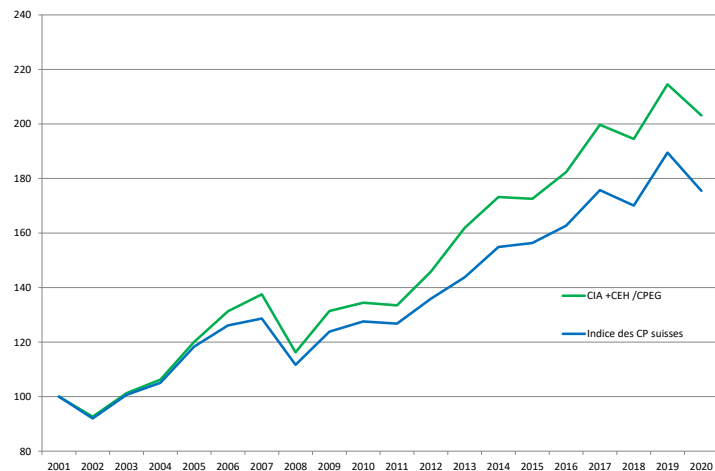
## Estimation trimestrielle de la situation financière de la CPEG au 31.03.2020

### Performance de la fortune nette de frais

2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	10 ans*	20 ans*	25 ans*
-5.3%	10.3%	-2.6%	9.5%	5.7%	-0.4%	7.0%	5.0%	3.8%	5.0%

\*performance moyenne par année à fin 2019

### Comparaison avec l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses



Base 100 en 2001.

### Degrés de couverture

	31.03.20	31.12.19	30.09.19	30.06.19	31.03.19	31.12.18**	31.12.17**	31.12.16**	31.12.15**	31.12.14**
<b>Taux technique</b>	1.75***	1.75***	2.5%*	2.5%*	2.5%*	2.5%*	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
<b>1. Fortune nette de prévoyance (CHF mios)</b>	18 481	13 986	13 729	13 541	13 283	12 618	12 937	11 853	11 240	11 375
<b>2. Capitaux de prév. et prov. techn. (CHF mios)</b>	26 169	26 003	22 119	22 020	21 899	21 673	21 148	20 662	18 800	18 469
a) en faveur des actifs	12 524	12 281	9 992	10 026	9 867	9 650	9 293	9 464	8 187	7 781
b) en faveur des pensionnés	13 645	13 722	12 127	11 994	12 032	12 023	11 855	11 198	10 613	10 688
<b>3. Taux de couverture</b>										
TC initial (01.01.2012)	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%
TC art. 28a LCPEG (01.01.2020)	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%	60.0%
TC légal (art. 44 al. 1 OPP2)	70.6%	53.8%	62.1%	61.5%	60.7%	58.2%	61.2%	57.4%	59.8%	61.6%
TC des capitaux de prévoyance des pensionnés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
TC minimal des actifs (au 31.12)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Disponible à affecter à la couverture des engagements des actifs	1 454									
<b>4. Réserve de fluctuation de valeur (RFV)<sup>1</sup></b>										
en CHF mios	3 382	264	1 602	1 547	1 251	595	1 082	655	627	687
en % des capitaux de prévoyance des pensionnés		1.9%	13.2%	12.9%	10.4%	4.9%	9.1%	5.8%	5.9%	6.4%
RFV estimation en % de son objectif <sup>2</sup>	100%									

<sup>1</sup> La part de la fortune excédant les engagements envers les pensionnés est attribuée à la RFV jusqu'à hauteur de son objectif, puis à la couverture des engagements envers les assurés actifs.

<sup>2</sup> Objectif de RFV de 15.3% des capitaux de prévoyance des pensionnés jusqu'en 12.2019 puis de 22.4% des engagements capitalisés (actifs et pensionnés) depuis 01.2020

\*\*\* Selon décision du comité du 28.10.2019 calcul au taux technique de 1.75% avec les tables générationnelles

\*\* Comptes audités, base pour les estimations

\* Dès le 31.12.2018, y compris provision en vue de l'abaissement du taux technique à 2.25%

Le premier trimestre 2020 est marqué par une importante chute des marchés financiers. Les mesures de confinement de la population pour ralentir la propagation du Covid-19 ont entraîné un arrêt brutal de l'économie. En conséquence, la plupart des économies mondiales vont entrer en récession en 2020. Les banques centrales et les gouvernements mettent tout en œuvre pour soutenir l'économie. Même les pays européens se sont accordés pour déployer une aide commune de 500 milliards d'euros, certes non pas par l'émission d'euro bonds (pour l'occasion nommés coronabonds) mais via la banque européenne d'investissement (BEI), la commission européenne, et l'utilisation des fonds du mécanisme européen de stabilité (MES).

En addition de cette crise sanitaire, le prix du pétrole a fortement baissé (-66%), les pays de l'OPEP ne réduisant pas la production face à la baisse de la demande, conséquence de l'arrêt brutal de l'activité économique.

Dans ce contexte, la performance du portefeuille d'investissement de la Caisse sur le trimestre est de -5.3%. Les obligations gouvernementales ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge, puisque c'est la seule classe d'actifs cotés du portefeuille qui réalise une performance positive (+3.2%). Les deux autres positions importantes et non cotées de la Caisse (le prêt simultané et l'immobilier direct) ont permis de considérablement réduire l'impact de la très forte baisse des actions (entre -11% et -26% selon les marchés).

A l'heure actuelle, la sortie de crise est encore peu lisible, mais le prix de l'énergie et les plans de relance massifs des gouvernements et des banques centrales peuvent constituer un tremplin pour une reprise de l'économie et des marchés financiers.